



Voici les avantages accordés pour les lignes de Corse, Sardaigne ou Baléares :

- exonération des frais de réservation (8 à 10€)
- 15€ de réduction par traversée sur le passage de la voiture (7€ sur le passage de la moto) - soumis à quotas, disponibilité de la remise uniquement sur les traversées signalées par un logo "J+"
- 15% de réduction ponctuellement et selon disponibilité sur les produits croisières et nouvel an.
- Adhésion au programme de fidélisation CorsicaClub

Pour en profiter :

- Créez votre compte sur le [site](#) et insérer le code 16.573 dans le champ « Réseau partenaire »
- Si vous disposez déjà d'un compte CorsicaClub, il suffit de se connecter sur votre compte et d'aller dans votre espace personnel pour modifier et insérer dans le champ « réseau partenaire » le code 16.573 puis de valider votre compte.

Lors de la présentation à l'embarquement, un justificatif CNRS peut être demandé donc ayez toujours sur vous un bulletin de salaire récent photocopié ou la carte CAES téléchargeable sur « [mon compte](#) »